

Appel à signature urgent (avant le 1er octobre) à des personnalités du monde artistique, associatif, scientifique, syndical...et aux mouvements, syndicats, associations.....

Manifeste pour une Europe démocratique

Pour mettre un terme à la crise qui s'est ouverte au sein de l'Union Européenne après le non irlandais au traité de Lisbonne, nous exigeons de tous les Etats concernés une discussion publique de fond, empreinte de respect. Seul un renforcement de la culture démocratique permettra de trouver une issue à la crise actuelle. Etouffer les critiques de l'opinion publique ne fait que renforcer cette crise. Ce manifeste se veut une contribution à la discussion démocratique tout en proposant des solutions concrètes.

Respect de la culture démocratique de l'Irlande !

- Le vote populaire en Irlande est l'expression d'une culture démocratique. Nous en sommes fiers.
- Nous respectons la volonté populaire qui s'est exprimée en Irlande sur le traité de Lisbonne. Le peuple est souverain et, comme pour tout souverain, la décision qui s'est dégagée des urnes en toute légitimité mérite d'être respectée.
- Nous rejetons toute tentative de diffamer, d'ignorer ou de faire annuler par un nouveau vote cette décision démocratique prise par le seul peuple souverain qui a pu se prononcer.
- Nous critiquons tout particulièrement le discrédit jeté contre le peuple irlandais, qui n'a pourtant fait qu'exercer le droit à l'autodétermination, refusé aux 26 autres peuples.
- Les derniers sondages (Eurobaromètres) montrent que les Irlandaises et les Irlandais constituent la population la plus favorable à l'Europe. La majorité de la population a rejeté non pas son affiliation à l'UE, mais l'orientation que cette dernière a donné sur plusieurs points au traité de Lisbonne.

Arrêt immédiat de la ratification !

- Nous tenons à rappeler que les souverains français et hollandais ont déjà rejeté, en 2005, le plan A des gouvernements : la constitution qu'ils voulaient offrir à l'UE.
- Maintenant, les gouvernements ont imaginé un plan B avec un traité "réformant" l'UE, mais au contenu pratiquement identique, qu'ils voulaient faire adopter sans votation populaire et contre la volonté de la majorité. Cette stratégie a aussi échoué, face au seul souverain qui a pu se prononcer (en Autriche, la ratification du traité de Lisbonne sans vote populaire viole, selon les soussignés, l'art. 44, al. 3, de la Constitution fédérale, qui prévoit qu'une modification complète de la constitution doit être soumise au vote du peuple. En principe, dans une démocratie, c'est le souverain qui prend en dernière instance les décisions fondamentales).
- D'éminents politiciens semblent maintenant avoir un plan C qui consiste à aller de l'avant comme si de rien n'était. Ce serait non seulement un nouvel acte de mépris à l'encontre de la démocratie, mais aussi une violation claire de la loi. Le traité de Lisbonne stipule lui-même qu'il n'entrera en vigueur que lorsque tous les Etats membres auront délivré les actes de ratification. Ce n'est plus possible après le vote clairement négatif des Irlandais. Aussi, toute tentative de faire entrer en vigueur le traité de Lisbonne malgré le vote irlandais doit d'office être rejetée.

Plus de démocratie au sein de l'Union Européenne !

- Les réactions des gouvernements sont le dernier acte, provisoirement, d'une évolution qui ne fait qu'augmenter le malaise ressenti par une large frange de la population de l'Union. Les gouvernants représentent de moins en moins les intérêts de la population et de plus en plus les intérêts de groupes influents.
- Les institutions de l'UE, qui ne possèdent aucune légitimité démocratique, accordent toujours plus de compétences à l'UE et réduisent d'autant le droit des citoyennes et des citoyens à une participation démocratique active.
- Ainsi la priorité absolue donnée aux "quatre libertés fondamentales" avant les droits sociaux, écologiques et démocratiques, la promotion de la technique génétique et de l'énergie nucléaire ainsi que l'obligation de participer à l'effort d'armement, inscrite dans le traité de Lisbonne, ne correspondent pas à une volonté majoritaire dans de nombreux Etats membres.
- Un traité s'appliquant à 27 pays qui attestent d'une histoire, de traditions, de cultures, de situations géographiques et de systèmes juridiques si différents est voué à l'échec s'il ne respecte pas strictement le principe de la subsidiarité.

Propositions de solutions !

- Le rejet du traité par la population irlandaise est une chance qu'il faut saisir pour une approche démocratique permettant une large participation et une intense discussion publique sur l'avenir de l'UE.
- Un nouveau traité remplaçant celui de Nice ne peut s'appliquer qu'aux populations qui l'auront adopté par la voie de la démocratie directe, après des débats publics les plus larges possibles, où les avis divergents auront pu s'exprimer équitablement.
- Un référendum dans toute l'Europe avec une décision basée sur la majorité n'est pas une solution. En effet, d'une part aucune population d'Europe ne peut être mise en minorité sur une décision aussi fondamentale que la limitation de sa souveraineté et d'autre part, il n'existe aucun Etat européen et aucune opinion publique européenne.
- Le nombre de souverains dont le vote serait favorable à l'Union augmenterait et pourrait réunir les 27 pays si le prochain traité est élaboré, dans un processus de démocratie directe, par une assemblée européenne légitimée par des élections démocratiques.
- Cette assemblée pourrait ainsi aboutir au résultat souhaitable d'accorder la priorité aux droits sociaux, écologiques et démocratiques par rapport aux droits économiques, tout en accordant la possibilité aux Etats plus progressistes d'adopter des standards sociaux et écologiques plus élevés.
- L'Etat et les parties sont invitées à instaurer et à promouvoir la formation d'une véritable liberté d'opinion, y compris pour les euro-sceptiques, pour autant que ces opinions soient réellement fondées et non pas simplement le reflet d'un populisme.
- En outre, le transfert de droits de souveraineté à l'UE devrait en tout temps pouvoir être rediscuté par voie de référendum dans les Etats membres.
- Une Europe écologique, sociale, viable et humaine ne peut être atteinte qu'en renforçant la démocratie et non pas en la diminuant.

Vienne, juillet 2008

Hans Peter Aubauer, physicien, université de Vienne
Peter Bachmaier, expert sur l'Europe de l'est, Vienne
Erwin Bader, philosophe, université de Vienne
Heinz Barta, juriste, université d'Innsbruck
Christian Felber, Attac, WU Vienne
Alfred Haiger, agronome, Boku Vienne
Max Haller, sociologue, université de Graz
Adrian Hollaender, juriste, universités de Vienne et de Klausenburg, IU Vienne
Gerhard Jagschitz, historien, université de Vienne
Hans Köchler, philosophe, université de Innsbruck
Hermann Knoflacher, spécialiste en mobilité, TU Vienne
Hans Kohlmaier, président central d'un conseil d'entreprise
Wolfgang Kromp, expert en risques, université de Vienne
Helga Kromp-Kolb, météorologue, Boku Vienne
Peter Moeschl, médecin, MedUni Vienne
Anton Moser, expert en biotechnologies, TU Graz
Heinrich Noller, chimiste-physicien, TU Vienne
Andreas Novy, économiste, WU Vienne
Petra Seibert, météorologue, Boku Vienne
Raimund Sobotka, enseignant en sport, université de Vienne
Bernhard Ungericht, économiste d'entreprise, université de Graz
Claudia von Werlhof, politologue, université d'Innsbruck
Peter Weish, écologie humaine, université de Vienne
Ernst Florian Winter, politologue, acad. dipl. Vienne /Priština
Heinrich Wohlmeyer, économiste agricole et environnemental, Boku Vienne

Publié dans *Die Presse*, 16 juillet 2008